



Le Max De Culture

Procès-verbal de
l'assemblée générale
du 08/01/2022

<https://le-max-de-culture.fr> — contact@le-max-de-culture.fr

Association Le Max De Culture
7 rue Elisée Reclus
94270 Le Kremlin Bicetre

Le 08/01/2022 à 18 heures, les membres actifs et actifs bienfaiteurs de l'Association se sont réunis.

Sont Présents :

- Bailleul Alizé
- Desnues Aurélien
- Hamache-Gilon Alexis
- Luce Maxime
- Mariotte Loïc
- Schmuck Adrien
- Sicart Guillaume
- Coutant-Denord Paul
- Jezequel Malo

Les statuts prévoient la désignation de Maxime Luce en qualité de président de séance et d'Aurélien Desnues en qualité de secrétaire de séance, puisqu'ils étaient les anciens membres du bureau.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- la présentation de l'activité de l'Association
- le rapport budgétaire
- l'élection du nouveau conseil
- le traitement des questions diverses.

Le président et le co-président commencent par présenter l'activité de l'association depuis sa création et les projets à venir à court, moyen et long terme.

Suite à cela, le co-président présente le rapport budgétaire préparé par la trésorière.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

Le montant des cotisations est renouvelé. Il s'agit d'un montant de trente (30) euros et d'une réduction de cinq (5) euros pour les étudiants et mineurs. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Les membres actifs et actifs bienfaiteurs adopte le nouveau Conseil d'Administration constitué de :

- Bailleul Alizé
- Hamache-Gilon Alexis
- Luce Maxime
- Mariotte Loïc
- Schmuck Adrien
- Sicart Guillaume
- Coutant-Denord Paul
- Jezequel Malo

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée d'un (1) an, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se déroulera au mois de décembre 2022. Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.

Signatures

Aurélien Desnues, Secrétaire de séance



Maxime Luce, Président de séance

